fiche 6

# Le taro en culture inondée

Annie Walter

## Nomenclature

Le taro (*Colocasia esculenta*) a besoin de beaucoup d'humidité pour sa croissance. Il est généralement planté dans des clairières de forêt humide, sur des bas-fonds marécageux drainés ou bien sur des parcelles irriguées (voir Taro en bassins irrigués). Mais les cultivateurs profitent aussi de tous les espaces humides pour y placer quelques boutures et cultivent le taro sur de petits îlots de plantation situés aux zones d'émergence des sources, le long de berges humides ou au fil de l'eau. On cultive de la même façon le taro des marais (*Cyrtosperma chamissonis* (Schott.) Merrill). Cet ensemble de procédés est regroupé sous le terme de « culture inondée ». Nous la donnons en exemple car elle est sans doute l'un des plus anciens modes de culture pratiqué par l'homme.

## Localisation géographique

Des taros cultivés sur les berges ou aux zones d'émergence des cours d'eau ont été observés au Vanouatou. Cet archipel est situé dans l'océan Pacifique, entre 13° et 21° de latitude. Il est formé d'une vingtaine d'îles habitées et de nombreux îlots, au relief marqué et à l'activité sismique forte. Son climat tropical humide est soumis aux alizés du sud-est et la pluviométrie annuelle varie de 4 000 mm au nord à 1 500 mm au sud. Le taro est cultivé dans l'ensemble de l'archipel et les taros en culture inondée se rencontrent dans la plupart des îles. Ils peuvent être observés dans toute la zone de répartition actuelle de l'espèce, c'est-à-dire dans la zone tropicale, particulièrement dans la région Asie-Pacifique.

## Conduite technique

Au Vanouatou (île de Santo), on plante des taros sur les berges des torrents saisonniers, en début de saison des pluies, ou à longueur d'année lorsque le cours d'eau est plus stable. Ce type de culture est élémentaire mais efficace. Les taros sont simplement plantés au fil

**Terrasses aménagées dans le lit d'un petit ruisseau pour la culture inondée du taro (Vanouatou).**

© F. Stroebel

de l'eau ou dans les boues des berges humides. Quand les aménagements sont présents, ils sont temporaires et entièrement renouvelés après chaque récolte. Quelques terrasses grossières et de faible dimension, soutenues par un muret, retiennent les sédiments et l'eau. Une fois nivelées, elles accueillent des boutures qui sont irriguées en permanence par une eau claire. Ces parcelles fournissent un complément aux cultures principales de taro, préservent la biodiversité locale et procurent un aliment en cas de besoin.

**Taro implanté dans le lit d'un petit ruisseau (Vanouatou).**

© F. Stroebel

À Samoa, et sans doute ailleurs, les boutures sont aussi placées dans des trous creusés au bâton dans les boues bordant les cours d'eau. Quand son niveau augmente, l'eau remplit les trous et laisse en se retirant des sédiments utiles à la croissance de la plante qui pousse aisément dans des boues humidifiées ou inondées à condition que l'eau ne stagne jamais.

## Histoire et société

L'ancienneté de la technique remonte sans doute très loin dans la préhistoire, à une époque où l'homme est passé de la cueillette des taros sauvages à leur culture. Il a commencé par protéger puis multiplier la plante dans son habitat naturel, les berges humides, les sources et les bas-fonds. Au cours des siècles, ou plutôt des millénaires, la végéculture se développe, la société devient plus complexe, et les techniques de culture du taro évoluent, permettant l'aménagement de larges parcelles soutenant des sociétés plus complexes. Mais on continue accessoirement de planter des taros au fil de l'eau.

Aujourd'hui, au Vanouatou, aucune communauté n'a le privilège de ce mode de culture et ces lopins sont surtout aménagés en appoint des cultures principales. Leur dimension et leur durée d'utilisation varient en fonction de l'importance de l'écoulement hydrique. Dans certaines îles, comme Santo, ces parcelles servent de pépinières dans lesquelles les différents cultivars existant dans la communauté sont regroupés et préservés. Certains sont d'abord testés dans les grandes parcelles puis conservés s'ils s'avèrent utiles. D'autres parcelles sont aussi plantées occasionnellement dans les cours d'eau des zones forestières, afin que chaque voyageur puisse s'approvisionner et prendre un repas rapide avant de poursuivre sa route. Elles assurent aussi une nourriture de secours quand les cyclones ravagent les jardins. La culture du taro inondé, peu développée, entre presque toujours dans des stratégies de gestion du risque et concourt très peu à l'alimentation quotidienne des communautés locales.

## Références

Bonnemaison, 1991 ; Matthews, 1995 ; Speiser, 1990 ; Spriggs, 1981 ; Stroebel, 1998 ; Walter et Tzerikiantz, 1999.

Éric Mollard Annie Walter

# Agricultures singulières

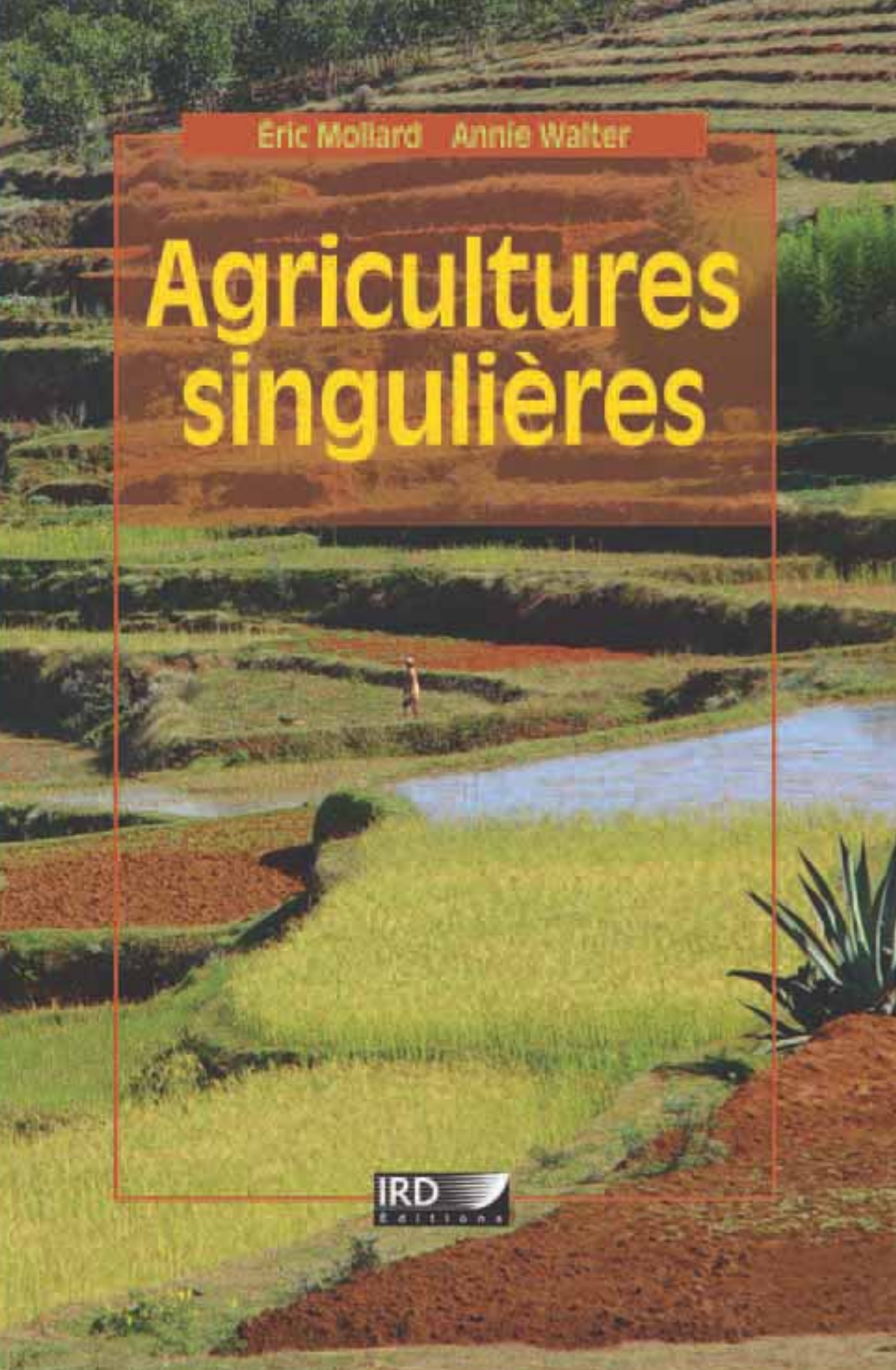

IRD Éditions

Éric Mollard, Annie Walter
*Éditeurs scientifiques*

# Agricultures singulières

**IRD Éditions**
Institut de recherche pour le développement

Paris, 2008

*Photo de couverture*
IRD/T. Simon – Riziculture en bas-fonds et aménagement des versants dans les hautes terres malgaches

**Préparation éditoriale et coordination**
Marie-Odile Charvet Richter

**Infographie**
Michelle Saint-léger et LCA/IRD Bondy

**Mise en page**
Bill Production

**Correction**
Yolande Cavallazzi

**Maquette de couverture**
Michelle Saint-Léger

**Maquette intérieure**
Catherine Plasse

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2008
ISBN : 978-2-7099-1623-3